

Epreuve - Matière : 103 - 1469 Session : 2015

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

1. Lexicologie

Encouragement

- Identification : il s'agit d'un nom commun masculin, au singulier. C'est le mot-tête du groupe nominal (GN) « l'encouragement de la haute littérature », qui est en dislocation à gauche, et repris par le pronom sujet « c' » (P. 7) (au sens médianal de « cœur »)
- Formation : c'est le déverbal de « encourager », lui-même formé sur « courage ». Or « encourage » ni « courager » n'existent, et « -er » n'est pas un suffixe mais un morphème d'infinitif : il s'agit donc d'une fausse dérivation. Dans « encouragement », le préfixe entantique « en- », que l'on retrouve dans « émettre », est un préfixe inchoatif qui marque le début d'un procès. Le suffixe entantique « -ment » de (de verbe à nom) signifie « l'action de » : on le retrouve dans « emportement » : action de s'emporter.
- Sens et usage : le terme est aujourd'hui généralement au pluriel. Son mot-synonyme, le sens d'« action d'encourager » a donné celui de « prose prononcée pour encourager » :

« je vous adresse tous mes encouragements » : la formule est performative jusqu'à elle n'est en général accompagnée d'aucune autre forme d'encouragements. Dans certains milieux scolaires, les encouragements sont une mention de bulletin. Enfin, par extension, un encouragement peut être une récompense matérielle destinée à encourager, c'est-à-dire à donner du cœur (sens motivationnel de « courager ») : « je vous donne ce livre en guise d'encouragement », le sens d'« action d'encourager » a aujourd'hui laissé place aux autres sens.

• Sens en contexte : Le sens ici se rapproche du troisième sens ci-dessus (récompense matérielle). Mais ici la récompense en elle-même n'a pas pour vocation d'encourager à bien écrire : c'est la perspective de la récompense qui encourage les auteurs à bien écrire. Et cette récompense est « la gloire », plus abstraite que matérielle. L'encouragement est donc ici la promesse d'une récompense pour qui parviendra à faire de la haute littérature, et justement pas une récompense matérielle qui l'asservirait, comme dans le premier paragraphe.

Génie

• Identification : nom masculin singulier. 1^{er} - 1^{er} du GN
« le génie de l'action », COD de « réunir ».

• Formation : Il s'agit d'un mot simple.

• Sens en langue : le génie renvoie d'abord aux qualités intellectuelles, dans un sens proche d'« intelligence », avec une connotation positive. Le sens est aujourd'hui littéraire. En métaphore, il peut désigner les qualités intrinsèques d'une discipline (« le génie de la littérature »), sans application à un être animé. Ce sens se retrouve aujourd'hui dans quelques noms de disciplines, surtout scientifiques : « génie »

civil », « génie clinique ». En métonymie à partir du premier sens, le « génie » peut désigner la personne qui possède l'intelligence supérieure, voire tout à fait exceptionnel : « cet homme est un génie ». Enfin, ce dernier sens s'est spécifié pour désigner des créatures fabuleuses ayant des pouvoirs magiques, en bien (« le génie de la lampe ») ou en mauvaise part (« un mauvais génie »). Les deux derniers sens sont très largement majoritaires aujourd'hui.

• Dans le contexte : C'est ici le sens d'origine qui emporte la décision : c'est l'intelligence, la capacité, le talent, avec une forte connotation méliorative. Le « génie de l'action », c'est le talent de la politique, « celui de la pensée », c'est le talent littéraire.

Grammaire a-

Si on croise son étymologie (pro-nomen), le pronom remplace un nom. Il permettrait ainsi de reprendre le concept d'un nom mentionné dans le contexte sans avoir à en reprendre le signifiant, et son fonctionnement serait essentiellement anaphorique. Cela est exact pour un grand nombre de pronoms, mais il n'est pas toujours possible de rétablir un nom, un antécédent : ainsi, les pronoms personnels des première et deuxième personnes n'ont jamais d'antécédent nominal dans le contexte : ils ont un fonctionnement entièrement dictique. Toutefois, ces pronoms sont bien en équivalence fonctionnelle avec un nom, ne serait-ce que parce qu'ils sont en équivalence fonctionnelle avec les pronoms de P3, qui sont souvent anaphoriques. Mais tous les pronoms ne sont pas en équivalence fonctionnelle avec un nom, puisque les pronoms relatifs ont un rôle de ligature de propositions que ne saurait avoir un GN (à moins qu'il soit introduit par un déterminant relatif, mais ce tour est vieillissant). Le lien étroit entre les pronoms et les noms dépend donc étroitement du type de pronoms. C'est pourquoi le plan que nous adopterons sera un plan par catégories de pronoms.

I. Pronoms personnels

Les pronoms personnels forment une catégorie fermée mais non homogène, puisque ceux de première et deuxième personnes sont des clitiques, alors que ceux de la troisième personne sont anaphoriques, parfois clitiques. Les pronoms personnels correspondent aux six personnes des paradigmes verbaux et peuvent occuper le phases des fonctions.

1) Première personne

- « je » (P. 6) : clitique pur, qui renvoie ici à la locuteur :
Ex: « je » et « tu » ont pour particularité d'avoir la même extension sans être synonymes.

2) Troisième personne

La morphologie des pronoms de la troisième personne varie selon qu'ils sont représentants ou réfléchis.

a) Pronoms représentants

- « il avait fait » (P. 9) : pronom masculin ^{singulier} subject ; son antécédent est « Béatrice » (P. 7) via une chaîne anaphorique : « l'autre » (P. 9).
- « il courait » (P. 12) : pronom masculin ^{singulier} subject ; son antécédent est « Brutes » (P. 8) via une chaîne anaphorique semblable : « l'autre » (P. 9).

Le pronom subject est clitique en français moderne : il est atone, précède immédiatement le verbe et ne peut, sauf exceptions, pas être sous-entendu.

- « c'est d'elle uniquement dont je parle » : pronom féminin singulier tonique ; la GP « d'elle » est la séquence du pronomatif « c'est », en structure clivée : la préposition est requise non par le pronomatif mais par la construction du verbe de la relative (« parler » se construit avec un COI en « de »).

Epreuve - Matière : 103-1469 Session : 2015

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

b) Pronom réfléchi

Le pronom réfléchi, s'il est analysable, a pour antécédent le sujet du verbe qui le précède immédiatement : les verbes réfléchis permettent ainsi de décrire un procès qui s'applique sur l'agent même qui l'initie. Dans certains verbes pronominaux, dits essentiellement pronominaux, le pronom est inanalysable, mais sa morphologie continue de dépendre du sujet (« je m'aperçois »).

- « l'autre enfin [...] se fit aimer » : le pronom est ici pris dans la périphrasé adancielle « faire + infinitif », qui redistribue la valeur du verbe à l'infinitif. La forme pronominale de cette tournure est passive, elle équivaut à « il fit qu'il se l'aima » ; le pronom réfléchi devant un verbe pronominal passif n'est guère analysable : il n'a pas vraiment de fonction mais est le COD profond, l'objet de « aimer ».

II. Pronoms relatifs

Ils introduisent des propositions subordonnées relatives. Ils ont une fonction dans la subordonnée, un antécédent dans la principale (ou dans la subordonnée de rang supérieur, par récursivité) et ont un rôle de lien de propositions.

1) La structure clivée

- « c'est d'elle uniquement dont je parle » : le clivage permet de focaliser un élément de la phrase (ici le Coi) pour en faire le thème ; ce qui se trouve dans la relative est présupposé : c'est le thème. « dont » est Coi de « parle » et il a pour antécédent « d'elle ». Cette syntaxe est aujourd'hui considérée comme une faute d'hypercorrection, puisque la préposition « de » apparaît deux fois (dont < *DE UNDE). On dirait : « c'est elle dont je parle » ou « c'est d'elle que je parle » (dans quel cas, « que » serait un relatif étendu avec fonction de Coi).

2) La relative périphorique

- « ce qu'il avait fait » : « qu' », forme élidée de « que », est Coi dans la relative. Il fonctionne si étroitement avec le pronom démonstratif cataphorique qui le précède que l'on parle parfois de pronom complexe.

3) Autres cas

- « l'élevation [...] dont [...] portent le caractère » (P. 10) : l'antécédent est « l'élevation philosophique ». Dans la subordonnée, « dont » est CDN (complément déterminatif) de « le caractère ». C'est un CN d'appartenance ; la morphologie de « dont » conserve la trace de la préposition « de ».
- « l'assassinat qu'il commet » (P. 12) : forme élidée de « que » ; Coi de « commet », l'antécédent est « l'assassinat ».

III. Pronoms démonstratifs

Le pronom démonstratif sert à désigner le référent en insistant sur l'acte de désignation. Dans le texte, il n'est représenté que par le pronom neutre *ce* (*c'*), que l'on ne trouve plus aujourd'hui que devant être et, dans la langue soutenue, pouvoir, devoir et sembler.

1) Fonctionnement anaphorique

- « *c'est la gloire* » (P. 7) : anaphore de l'encadrement de la haute littérature ; *ce* n'est pas ici un présentatif.

2) Fonctionnement périphrastique

- « *ce qu'il avait fait* » : « *ce* » neutre ne peut exister seul en FTM que s'il est suivi d'une relative, qu'il annonce : son fonctionnement est donc cataphorique.

3) Structure clivée

- « *c'est d'elle* uniquement dont je parle » : « *c'* » est cette fois un présentatif qui focalise l'élément qui fait l'objet du clivage (*ce* et *coi*). « *c'est* » est un figement où le pronom n'est plus analysable.

IV. Pronoms indéfinis

C'est une catégorie résiduelle non homogène. Elle est représentée dans le texte par les trois pronoms « l'un... l'autre... l'autre » (P. 8-9), corrélatifs entre eux. Les pronoms composés se composent de l'article défini et d'un adjectif. Sans reprendre la terminologie de Corbin, ce sont des « GN sans nom ». L'ordre des trois pronoms respecte ici celui des trois antécédents (Lucien, Béa et Brutes), ce qui est le fonctionnement par défaut de ce type. Dans les trois cas, ces pronoms indéfinis sont sujets : le problème syntaxique est aussi le fonctionnement par défaut

de ce type de tam.

Grammaire f-

Macrostructure

Cette phrase comporte une proposition principale dont le verbe est « venait » puis une proposition complétive CoS dont le verbe est « supposaient » : le subjonctif imparfait et la conjonction de coordination « que » sont les deux outils de subordination.

Microstructure

- GP « dans l'ancien régime »

Il s'agit d'un GP extrapédicatif, puisqu'il n'est pas affecté par la négation : « Dans l'ancien régime, on ne venait pas que » ; c'est un CCT, la préposition « dans » le rattachant (bien plus que « sous ») d'un CCL, si l'on considère l'ancien régime dans sa dimension territoriale.

- pronom « on »

Le pronom indéfini « on », hérité du latin « homo », permet de désigner un acteur individuel ou collectif sans préciser le référent exact, soit parce qu'on l'ignore (« on frappe à la porte ») soit parce qu'il n'est pas aisé à définir, comme c'est le cas ici : « on » désigne de manière vague les dirigeants politiques et inclut aussi bien les censeurs que les ministres ou le roi, voire des penseurs favorables à l'absolutisme.

- concordance des temps

L'imparfait du subjonctif « supposaient » est exigé en concordance des temps avec l'imparfait, dans la subordonnée.

Epreuve - Matière : 103 - 1469 Session : 2015

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

L'imperfect du subjonctif ayant beaucoup reculé de l'usage au XX^e siècle, la concordance des temps n'est plus exigée depuis les années 1970 et n'est plus guère appliquée, sauf à la P3, dans un style littéraire et à l'écrit seulement.

• GP « des talents politiques »

« des » est l'amarquage de la préposition « de » et de l'article « les ». Le GP est CN de « l'absence ». Ce n'est pas un CN de possession (* « les talents politiques ont une absence ») mais un CN d'action, où « absence » correspond à l'action d'être absent : « les talents politiques sont absents ».

3. Stylistique

Dans cet extrait, Staël oppose méthodiquement ce que l'homme de lettres peut espérer recevoir de la société dans laquelle il vit, à la fois dans les tyrannies comme l'ancien régime et dans les régimes libres comme la République romaine. Elle envisage ce que pourrait et devrait être le statut des écrivains dans un régime libre et pousse une intégration de l'écrivain à l'activité politique, et non son rejet dans la seule sphère du beau, comme au siècle de Louis XIV. Comment la structure l'apposition entre ces deux types de régimes ?

I. De l'encouragement à l'encouragement : procédés argumentatifs d'une renaturation

II. L'homme d'État, pour critiquer les dirigeants politiques

III. La place de la subjectivité

I. De l'encouragement à l'encouragement : procédés argumentatifs d'une renaturation

1) Décoration et antithèse

La disposition des paragraphes met en évidence « encouragement » et « encouragement » : sorte d'anaphore en dérivation. Mais il y a antithèse : le premier « encouragement » désigne la récompense matérielle, la gratification accordée par le pouvoir.

Le terme, qui semblait catégoriquement rejeté du premier paragraphe, est repris dans le second avec un sens tout différent : perspective de la gloire (immatérielle), qui donne du cœur.

2) Anaphore de « c'est »

Nombreuses occurrences de cette tournure, que ce soit en prélatif ou en structure élisée, au ou anaphore.
Anaphore au premier paragraphe, avec dégradation progressive vers les défauts de ce type de récompense.
Les structures élisées permettent de préposer ce qui est dans la relative, par exemple aux lignes 13-14 : on peut réunir les deux. Quel éloquent qui oppose énergiquement la douce régimes.

3) Deux séries ternaires

Anaphore ternaire des deux premiers paragraphes : 3 inconvénients dans le premier, 3 exemples d'hommes illustres dans le second, avec reprise par les pronoms « l'un... l'autre... l'autre », qui articulent les qualités de ces trois hommes.

II. P. human staëlien

1) Critique des hommes médiocres : multiplication des pronoms

Verbe pronominal réfléchi « se l'attribuer », pronom réfléchi « se fondent », pronom sujet « ils » et coi « leur » : situation de la fin du texte par des pronoms ayant pour antécédent les « hommes médiocres », alors que « persuader » est la construction absolue : isolés par leur existence.

2) Parallélisme syntactique

P. 18-20 : parallélisme : GN + proposition relative : pose à chaque fois un thème dont elle nie finalement l'existence dans la relative ; de sorte que le déictique « voilà » ne maintient finalement plus rien : isolé.

II. Base de la subjectivité

1) Appel du « je »

- P. 6 : « je » stakien : discrète présence d'une voix ^{voix} ~~autoritaire~~ qui rappelle de manière métatextuelle le fonctionnement de son ouvrage, sa structure : « dans ce chapitre ».

2) Subjectivité dans les adjectifs

- P. 11 : « l'humanité la plus chère » : stakien de Stael : superlatif relatif dont l'élément de comparaison n'est pas explicite : forme d'affectivité.
- P. 11 : « énergique » : antéposition marqueur de subjectivité.

3) Changements de point de vue

- P. 18 : « qui leur manquent » : point de vue de Stael, non des hommes médicaux ; tout le parallélisme suivant est un va-et-vient entre le point de vue des hommes médicaux (dans le GN) et celui de Stael (dans les relatives).

⇒ Passage énonciatif et argumentatif, non sans subjectivité.